

LES NOUVELLES COMMUNALES

SOMMAIRE

échos du conseil

travaux

vie locale

manifestations

état civil

ÉCHOS DU CONSEIL

Séance du 29 août 2019

Budget communal 2019 – Réalisation d'un prêt

Pour financer les investissements 2019 et ceux à venir, le Conseil Municipal a décidé de contracter un emprunt de 250 000 € auprès du Crédit Agricole de Franche-Comté.

SIED 70 – Enfouissement des réseaux secs Avenue de l'Ancienne Mairie

Le Maire expose qu'il y a lieu de réaliser la 1^{ère} tranche des travaux d'enfouissement du réseau d'électricité Avenue de l'Ancienne Mairie, relevant de la compétence du SIED 70.

Cette 1^{ère} tranche de travaux concernera l'enfouissement intégral des lignes aériennes situées entre l'entrée de la commune côté Vesoul jusqu'à proximité de la statue « Tanari » ainsi que le remplacement des branchements aériens surplombant l'Avenue de l'Ancienne Mairie entre cette statue et la placette de la rue des Vignes. Il est également précisé qu'une 2^{nde} tranche de travaux est envisagée pour permettre la dépose de l'intégralité des réseaux aériens.

Le Conseil Municipal approuve le programme des travaux qui lui est présenté.

Micro-crèche - réévaluation du taux de participation des familles

Le Conseil Municipal adopte le nouveau barème national en vigueur à partir du 1^{er} septembre où le taux de participation des familles augmente de 0.8 %, ce qui représente une augmentation annuelle de l'ordre d'un centime d'euros par heure.

Affouage 2019-2020

Le produit des coupes des parcelles 13-16-22 et 48 de la forêt communale à l'affouage est fixé à 65 € le lot. La date limite des inscriptions est arrêtée au 18 octobre 2019.

Personnel communal – régime d'indemnisation des frais de déplacement

Les frais occasionnés par les déplacements temporaires des agents et élus territoriaux étant à la charge des employeurs locaux, le Conseil Municipal décide de rembourser aux agents et

aux élus leurs frais de transport aller et retour, frais de repas et d'hébergement dans la limite du plafond réglementaire et sur présentation des justificatifs prouvant la dépense engagée.

Natura 2000 – Proposition de fusion

Le Conseil Municipal émet un avis favorable au projet de fusion d'une cavité du site « Réseau de cavités à Rhinolophes de la région de Vesoul » localisée dans son périmètre d'animation.

Dissolution du Centre Communal d'Action Sociale

En raison de sa faible activité, le Conseil Municipal envisage la dissolution du CCAS et le transfert de sa compétence sociale à la commune, sous réserve que les biens fonciers de celui-ci soient transférés par un acte administratif.

TRAVAUX

Assainissement séparatif

Le chantier s'est terminé le 23 août 2019 avec la pose d'enrobé. Il reste à finir la mise à niveau de quelques regards afin de parfaire le profil de la voirie, ainsi que d'assurer l'évacuation des eaux pluviales dans la prairie.

L'ensemble de cette opération d'un coût global de **807 000 €** a bénéficié en totalité de l'aide financière de la CAV à hauteur de **740 000 €** pour la partie eaux usées et de **67 000 €** du Conseil Départemental pour la voirie.

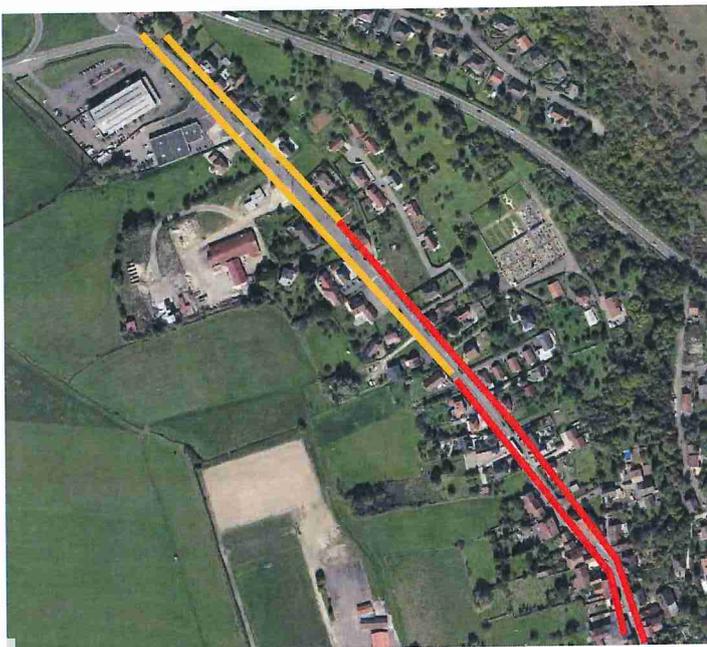
Enfouissement des réseaux secs

Début septembre l'entreprise INEO a donné les premiers coups de pelle de la 1^{ère} tranche des travaux d'enfouissement du réseau électrique. Ceux-ci s'étaleront sur une période de deux mois.

Trottoirs

Leur finition s'effectuera en fonction des deux tranches d'enfouissement du réseau électrique.

- 1^{ère} tranche : finition définitive en enrobé (2020)
- 2^{ème} tranche : finition provisoire en émulsion



Mur anti-bruit – photos du projet



Vue du mur côté RN 19



Vue du mur côté riverains



Accueil périscolaire

La partie du bâtiment réservée à la restauration est terminée, elle sera opérationnelle dès la rentrée des vacances de la Toussaint. Les enfants disposeront d'un espace entièrement repensé, équipé d'un mobilier neuf et d'une nouvelle cuisine.



L'avancement des travaux partie « extension » est conforme au planning établi par l'architecte. La date de réception est fixée au **13 mars 2020**.



La fibre, ça progresse !

Les équipes de CIRCET, sous-traitant d'Orange, poursuivent leur progression dans le village. Pour se faire une idée de la tâche à accomplir, il s'agit de construire un nouveau réseau en fibre depuis les deux armoires situées rue de Colombe et route de Luxeuil, jusque dans votre rue au pied de votre habitation. Là seulement vous pourrez faire une demande de raccordement sur le réseau fibre optique.

Pour l'instant priorité a été donnée aux lotissements du Jeu de Quille et du Clos Martin en raison de la présence de réseaux de tuyaux souterrains appartenant à Orange. Concernant le centre du village dont le réseau est essentiellement en aérien, la situation devrait évoluer rapidement car un accord est intervenu dernièrement entre Orange et Enedis pour pouvoir utiliser plus facilement les poteaux électriques pour supporter le nouveau réseau.

Enfin, suite aux travaux d'enfouissement des réseaux Avenue de l'Ancienne Mairie, l'armoire de la route de Luxeuil va pouvoir être alimentée et permettre le raccordement du quartier du Sabot.

En quelques chiffres :

Nombre de logements à raccorder sur la commune : **709** - Equipements actuellement disponibles sur l'armoire route de Colombe : **354** - Logements raccordable (fibre dans la rue) : **254**

VIE LOCALE



Suite au départ de Mme Pégeot, une nouvelle directrice a pris ses fonctions à la rentrée de septembre, il s'agit de **Mme Priscille Marchiset**,

qui enseigne aux élèves de CM1 et CM2.



Le nombre d'enfants scolarisés est de **104 élèves**. À l'école maternelle, il y a **42 élèves** dont 4 enfants de moins de 3 ans et l'école élémentaire compte **62 élèves**.

🎃 Halloween au périscolaire 🎃

Le 16 octobre, les enfants présents le mercredi à l'accueil périscolaire ont préparé et partagé ensemble un goûter d'halloween, après leur sortie au Planétarium de Belfort. Les animateurs n'ont pas hésité à se déguiser eux aussi...



- Information destinée aux parents -

A compter du 4 novembre, l'accueil des enfants **le matin, le soir et le mercredi** s'effectuera dans la **salle de la Mairie**, seul **l'accueil du midi avec ou sans repas** aura lieu dans les **locaux du périscolaire existant** (à côté de la maternelle).

Rappel du n° de téléphone provisoire, pour joindre l'équipe d'animation :
03 84 75 30 29



Une nouvelle association de parents d'élèves

Sous l'impulsion d'Estelle Ginel, présidente, une association de parents d'élèves a été créée et se nomme « **1, 2, 3 Frotey** ». Elle a pour but de fédérer les parents des enfants scolarisés à Frotey, d'engager des actions pour animer la vie des écoles et participer financièrement à toutes activités et sorties scolaires.

La toute première manifestation organisée par l'association a eu lieu vendredi 18 octobre où enfants et parents ont pu fêter halloween. Plusieurs stands étaient présents : vente de crêpes, cupcakes, mont d'or, bulbes de fleurs et vente de produits artisanaux bio de Dampvalley-lès-Colombe.



Défilé des enfants déguisés

Micro-crèche « Les P'tits Sabots »



Activité « patouille » chez les tout-petits

Maison d'accueil Âges et Vie



Les pensionnaires à l'heure du goûter

INFOS PRATIQUES



ÉLECTIONS MUNICIPALES 15 ET 22 MARS 2020

Pour voter aux prochaines élections municipales, vous avez **jusqu'au 7 février 2020** pour vous inscrire.

Soit en vous présentant à la Mairie, avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile, soit par internet, à l'adresse :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Vous avez également la possibilité de vérifier si vous êtes inscrit sur la liste électorale de votre commune, à l'adresse :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788>

Affouage 2019-2020

Il s'effectuera dans les parcelles 13, 16, 22 et 48.

Le prix du lot d'affouage est de 65 €.

Date limite d'inscription : **11 novembre**.



Recensement citoyen

Tous les jeunes français, filles et garçons âgés de 16 ans doivent se faire recenser en Mairie. Ce recensement permet la convocation à la journée défense et citoyenneté ainsi que l'inscription d'office sur les listes électorales à 18 ans.

À leurs 16 ans et dans les trois mois qui suivent leur anniversaire, les jeunes doivent se présenter à la Mairie de leur domicile munis **d'une pièce d'identité et du livret de famille des parents**.

Une attestation de recensement leur sera alors délivrée, **ce document est obligatoire** pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (baccalauréat, permis de conduire, etc...)

MANIFESTATIONS

Cérémonie commémorative du 11 novembre

10h30 Office à l'église

11h00 Cérémonie Place du Souvenir, suivie d'un apéritif offert par l'Union Sportive, à la Salle des Sports

Concert de Noël – Dimanche 8 décembre 2019 à 17h

Concert gratuit à l'église de Frotey avec l'ensemble vocal **Gaudéamus**

Quête au profit du Téléthon

Concert du Jour de l'An – Samedi 4 janvier 2020 à 17h

A l'église de Frotey, avec la chorale **Otto Voce**

Entrée libre



ÉTAT CIVIL

Naissances :

Ali BREWEN, né le 23 mai 2019

Camille MOURLOT ROMIAN, né le 21 juin 2019

Clara MARQUES, née le 8 septembre 2019

Wendy BOLMONT PERNOT, née le 15 septembre 2019

Nola HÉZARD, née le 16 septembre 2019

Mariage :

Guillaume PATAILLOT et Laura STRAPPAZZON, mariés le 6 juillet 2019

Décès :

Jean MARQUIS, décédé le 7 septembre 2019

Monique MILLOT, décédée le 9 septembre 2019

Jean-Alain VERNIZEAU, décédé le 18 septembre 2019

Michelle SEMPRESZ née COLAS, décédée le 9 octobre 2019

Ouverture du Secrétariat de Mairie :

Du Lundi au Jeudi de 8^h 30 à 12^h et de 13^h 30 à 17^h 30

Le Vendredi de 8^h 30 à 16^h non-stop

- Fermé les mardis après-midi -

☎ 03 84 75 07 45 / 📠 03 84 75 07 40

✉ frotey-les-vesoul@vesoul.fr / Site internet : www.frotey-les-vesoul.fr